

Les violences sexuelles et sexistes (VSS) : quelques repères

Conseil national - 5 juin 2021
Groupe Genre et Sexualités

Les VSS : quelques repères

1/ des définitions

- focus +/- 15 ans

2/ des chiffres

3/ pourquoi ça nous concerne aux éclés?

Des définitions

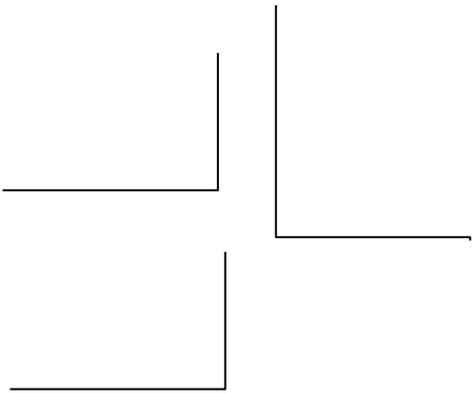
Les VSS sont des violences fondées sur les rôles différents que la société attribue aux hommes et aux femmes et sur des relations de pouvoir inégales.

“manifestation des rapports de force (...) ayant conduit à la domination et à la discrimination des femmes par les hommes”
- Convention d’Istanbul

Violences conjugales

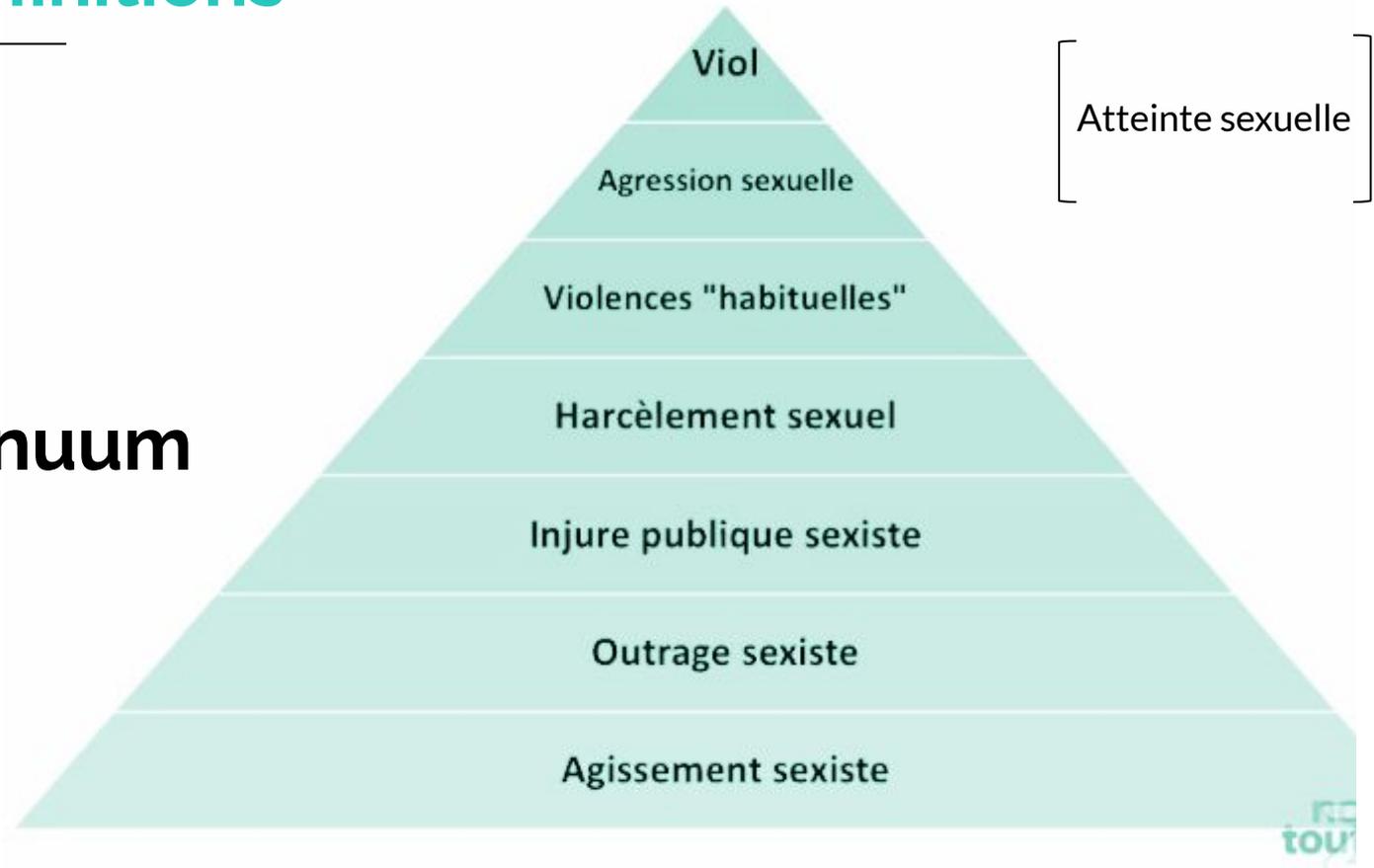
Violences faites aux enfants

Violences LGBTQI-phobes



Des définitions

Continuum





Harcèlement sexuel

faits répétés

même 1 fois

propos ou
comportements à
connotation sexuelle

+

atteinte à la dignité /
situation intimidante -
hostile - offensante

pression grave dans
le but réel ou
apparent d'obtenir
un acte de nature
sexuelle



Contact sexuel non consenti

- “violence, menace, contrainte, surprise”
- bouche, seins, sexe, fesses, entre les cuisses

**Agression
sexuelle**

Viol
pénétration
(actes bucco-génitaux)



“Atteinte sexuelle”

~~“majorité sexuelle”~~

Pas de notion d’absence de
consentement



+18 ans / -15 ans

et + 18 ans avec autorité / + 15 ans

depuis 1994



RELATIONS CONSENTIES	RELATIONS NON CONSENTIES
Autorisées entre deux personnes de moins de 15 ans	Interdites dans tous les cas, avec des situations aggravées. L'absence de consentement est reliée dans la loi française à l'existence de « violence, contrainte, menace ou surprise ». Pour les mineur.es, la contrainte morale ou la surprise peuvent résulter de « l'abus de la vulnérabilité de la victime ne disposant pas du discernement nécessaire pour ces actes » ou de « la différence d'âge existant entre la victime et l'auteur des faits ».
Autorisées entre une personne de moins de 15 ans, et une personne mineure de 15 ans ou plus.	
Interdites dans tous les cas entre un-e mineur-e de moins de 15 ans, et un-e majeur-e (même si consentement)	
Autorisées entre un-e mineur-e de 15 ans ou + et un-e majeur-e... SAUF SI la personne majeure a une position d'autorité ou d'ascendance (dont respo) sur la personne mineure.	
A noter : il est interdit pour un-e majeur-e de faire des propositions sexuelles à un-e mineur-e de -15 ans par « un moyen de communication électronique ». Il est également interdit pour n'importe qui d'enregistrer une image à caractère pornographique d'un-e mineur-e en vue de la diffuser (si l'enfant a moins de 15 ans, c'est interdit même si ce n'est pas pour la diffuser), même si l'enfant est d'accord.	

Des chiffres

1 femme sur __ et 1 homme sur __ sont victimes d'agression sexuelle ou de viol au cours de leur vie.

1 femme sur __ est victime de violences physiques et/ou sexuelles conjugales dans sa vie.

1 femme sur __ est victime de harcèlement sexuel au cours de sa vie professionnelle.

Enquête Virage INED

Enquête CVS INSEE



**__% des auteurs
sont des hommes**

Des chiffres

1 femme sur **7** et 1 homme sur **20** sont victimes d'agression sexuelle ou de viol au cours de leur vie. Ces violences interviennent avant 18 ans à 55 % pour les femmes, et 75 % pour les hommes. A 19 ans, 1 femme sur 20 a vécu un viol.

1 femme sur **10** est victime de violences physiques et/ou sexuelles conjugales dans sa vie. Dans ~50 % des cas, des enfants sont co-victimes de ces violences.

1 femme sur **5** est victime de harcèlement sexuel au cours de sa vie professionnelle.

Enquête Virage INED

Enquête CVS INSEE



**96% des auteurs
sont des hommes**

Des personnes vivent plus de violences

Personne gay, lesbienne, bisexuelle

Femme en situation de handicap

Personne trans

...

Pourquoi ça nous concerne

Les violences sont anormales et graves mais ordinaires

Et en plus:

- notre public est jeune ou protégé (adultes en situation de handicap)
- on établit des relations de confiance avec des pair-es et des adultes référent·es
- nous sommes employeur (dont CEE)

Tableau groupe G&S :

- 28 situations depuis 2016
- dont 8 viols
- dont 16 aux éclés ou en lien avec

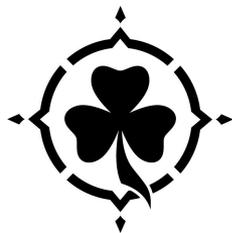


119 : enfance en danger (conseils possibles) ou les cellules départementales informations préoccupantes (CDIP)

3919 : femmes violences info

AVFT : Association Violences Femmes au Travail

FDFA : Femmes pour le dire, femmes pour agir (handicap)



Astreinte nationale

DRH / ref harcèlement CSE

Groupe Genre et Sexualités